

SÉANCE D'INFORMATION DES RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL (RTF)

Présenté par Équipe RTF

Direction Programme jeunesse

Date : Mars 2021

MISSION DU CISSS-CA

PROGRAMME Jeunesse et DPJ

Mandats précis :

- ❖ Enfant de 0 à 17 ans (Clientèle)
- ❖ Protection sociale (Objectif)
- ❖ Intervention psychosociale et hébergement si nécessaire (Moyens)

Définie par :

- ❖ La loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)
- ❖ Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)
- ❖ Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)
- ❖ Loi sur l'adoption au Québec – **banques mixtes**

QU'EST-CE QU'UNE RTF?

- ❖ La RTF est une personne seule ou un couple qui accueille dans son foyer un ou des enfants en difficulté qui lui sont confiés par le Programme Jeunesse; DPJ
- ❖ Ces personnes s'assurent de fournir un milieu familial substitut (hébergement, soins, entretien, sécurité, éducation) pour une période de temps indéterminée;
- ❖ La RTF offre des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial;
- ❖ La RTF crée un milieu de vie chaleureux et encadrant pour maximiser le développement physique, mental, social et affectif du jeune placé.

CRITÈRES EXIGÉS POUR ÊTRE RTF

- ❖ Pour un couple, minimum de deux ans de vie commune;
- ❖ Postulants âgés de 18 ans minimum;
- ❖ Stabilité familiale d'au moins un an (deuil, séparation);
- ❖ Personne seule ou famille monoparentale acceptée;
- ❖ Pas de grossesse en cours et enfant âgé de plus d'un an;
- ❖ Bonne santé physique et mentale;
- ❖ Travailler à temps partiel (2 jours ½) pour les gens qui souhaitent prendre des enfants d'âge préscolaire (0-5 ans), sauf banque mixte;
- ❖ Aucun antécédent judiciaire
- ❖ Aucun dossier en protection de la jeunesse, LSJPA ou LSSSS au cours des 5 dernières années
- ❖ Fournir une preuve de solvabilité et de responsabilité civile;
- ❖ Références demandées (école, voisins, employeur, médecin ou autres).



TYPES DE RTF

Régulière

Elle reçoit des enfants de 0 à 17 ans vivant diverses situations familiales et/ou ayant diverses problématiques pour des durées variant de quelques jours à plusieurs années. C'est un milieu substitut, chaleureux, apaisant, stable et sécurisant.

Banque Mixte

Ce sont des gens qui désirent adopter et sont prêts à accueillir, à titre de RTF, un enfant qui n'est pas adoptable dans l'immédiat, mais pour qui la probabilité qu'il le devienne éventuellement n'est pas exclue.

** Ces derniers doivent se prévaloir d'un congé parental.

Adoptive

Ce type de RTF reçoit des jeunes seulement dans l'optique de les adopter, c'est leur seul désir et le projet d'adoption est clair puisque le consentement à l'adoption est signé (ou sur le point de l'être) par les parents ou la déclaration d'adoptabilité a eu lieu.

Si vous désirez devenir famille d'accueil ADOPTIVE, vous devez contacter le Service adoption du CISSS-CA au 1-866-839-6888.

PROBLÉMATIQUES DES ENFANTS PLACÉS EN RTF

- ❖ Négligence
- ❖ Abus physique et/ou sexuel
- ❖ Troubles de comportement
- ❖ Rejet, abandon
- ❖ Déficience intellectuelle:
- ❖ Trouble du spectre de l'autisme:
- ❖ Déficience physique:



Ces enfants, pour la plupart, ont une faible estime de soi et ont vécu plusieurs échecs.

IMPACTS D'UN RETRAIT FAMILIAL SUR L'ENFANT

Placement =

- ❖ Traumatisme;
- ❖ Séparation;
- ❖ Insécurité (vivre avec des inconnus);
- ❖ Perte de repères;
- ❖ Déracinement (nouvelle ville, changement d'école, de garderie, d'amis, d'activités);
- ❖ Inquiétudes vis-à-vis leurs parents (vais-je être abandonné, est-ce que maman va pleurer et qui va s'occuper d'elle...)

Le plus possible, nous essayons de maintenir l'enfant dans son milieu (même ville ou village), mais malheureusement, ce n'est pas toujours possible**

RÉACTIONS POSSIBLES DES ENFANTS LORS D'UN PLACEMENT EN RTF

Comportements les plus fréquents :

- ❖ Période de lune de miel;
- ❖ Refuse son placement;
- ❖ Insécure, peut s'accrocher à vous ou garder ses distances
- ❖ Difficulté à se concentrer = échec scolaire;
- ❖ Agressif;
- ❖ Conflit de loyauté.

*Il y a aussi des enfants placés qui n'ont pas de difficultés particulières.



BESOINS DES ENFANTS PLACÉS EN RTF:

- ❖ Sécurité;
- ❖ Encadrement (routine, constance et cohérence);
- ❖ Valorisation;
- ❖ Stabilité;
- ❖ Compréhension;
- ❖ Patience;
- ❖ Amour.



Les enfants en placement sont aussi:

- ❖ Créatifs;
- ❖ Attachants;
- ❖ Sensibles;
- ❖ Intelligents;
- ❖ Intuitifs.



PROBLÉMATIQUES VÉCUES PAR LES PARENTS LORS D'UN PLACEMENT:

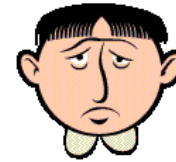
- ❖ Santé physique ou mentale
- ❖ Toxicomanie, ou alcoolisme;
- ❖ Violence conjugale ou familiale;
- ❖ Capacités parentales limitées ou incapacité temporaire;
- ❖ Négligence

.

ATTITUDES DIVERSES DES PARENTS FACE AU PLACEMENT DES ENFANTS

- ❖ Collaborants;
- ❖ Craintifs de perdre leur place;
- ❖ Exigeants;
- ❖ Méfiants;
- ❖ Non volontaires.

Le vécu des parents face au placement de leur enfant: sentiment d'échec et de culpabilité, une séparation, un deuil ou sentiment d'incompétence. C'est un moment très difficile dans leur vie.



ATTITUDES ATTENDUES D'UNE RTF

- ❖ Respecter la confidentialité et être discret sur le vécu de l'enfant;
- ❖ Accepter des valeurs différentes, ouverture d'esprit;
- ❖ Être disponible pour les divers rendez vous concernant l'enfant;
- ❖ Être tolérant et patient envers l'évolution qui peut être très lente;
- ❖ Garder confiance et espoir de la réussite;
- ❖ Travailler en collaboration avec les intervenants dans le but de répondre aux besoins de l'enfant;
- ❖ Être capable de s'ajuster et d'accepter les imprévus;

ATTITUDES ATTENDUES D'UNE RTF (suite)

- ❖ Communiquer à l'intervenant toutes situations difficiles ou qui menacent le développement et l'intégrité de l'enfant;
- ❖ Reconnaître et respecter les droits parentaux et collaborer à la poursuite de l'implication du parent auprès de son enfant



INTERVENANTS IMPLIQUÉS DU PROGRAMME JEUNESSE

Intervenant qualité:

- ❖ Contrôle et s'assure de la qualité des services rendus par la RTF;
- ❖ S'assure de la conformité des normes, exigences et attitudes attendues dans la RTF;
- ❖ Supporte et conseille dans la gestion financière reliée à des situations de l'enfant;

Intervenant de l'utilisateur:

- ❖ Interventions auprès de la RTF, de l'enfant et des parents;
- ❖ Élabore un plan d'intervention;
- ❖ Assure une vigie de la qualité des services rendus par la RTF.

Éducateur:

- ❖ Conseille la RTF dans le développement de méthodes éducatives adaptées aux besoins de l'enfant placé;

EXIGENCES DES LIEUX PHYSIQUES

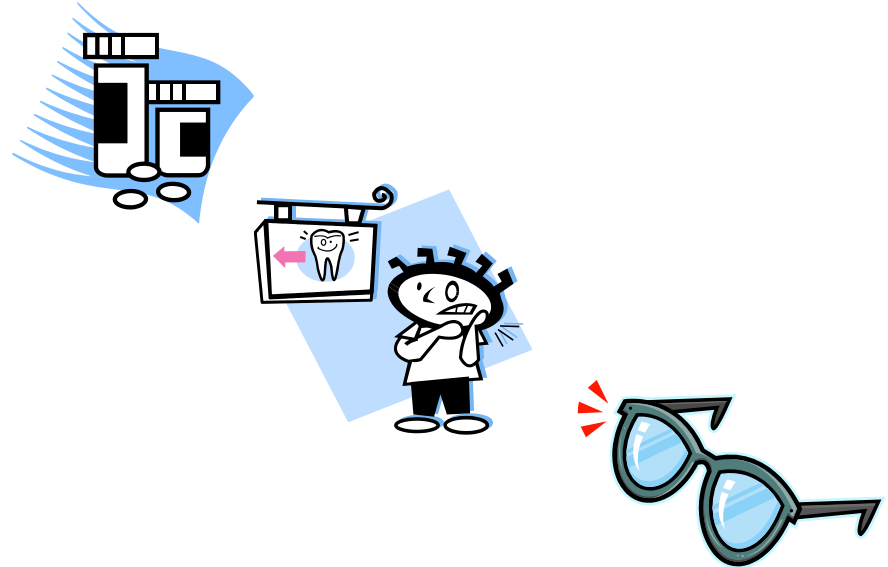
- ❖ Un seul enfant par chambre;
- ❖ L'enfant doit avoir un espace et un lit qui lui sont propres;
- ❖ Pour les enfants 0-5 ans, la chambre doit être sur le même étage que les parents d'accueil;
- ❖ Aucun adulte ne doit partager la chambre de l'enfant;
- ❖ Un extincteur de 5 livres et un détecteur de fumée par étage;
- ❖ Sécurité des lieux (piscine non accessible directement, main courante dans les escaliers, produits dangereux et médicaments non accessibles, plan d'évacuation);
- ❖ Aucune chambre au sous-sol n'est acceptée, demi-sous-sol accepté pour enfant de plus de 9 ans (fenêtre à 65 pouces et moins du sol et pas de margelle). La dimension de la fenêtre doit permettre à un adulte d'y passer, et un podium ou un escalier doit être fixé pour l'accès rapide;
- ❖ Dimension minimale des chambres : 8' x 10' (80 pieds carrés);
- ❖ Au moins une salle de bains et une salle d'eau quand il y a plus de 5 personnes dans la maison.

COMPENSATION FINANCIÈRE POUR LA RTF

- ❖ Congés payés (37 jours) et régimes sociaux (CSST, RRQ, RQAP) prévus dans l'entente;
- ❖ Montants déterminés dans l'entente collective et indexés au 1er janvier de chaque année;
- ❖ Montants déterminés par la classification des services attendus par la ressource, (plan d'intervention)
- ❖ Prime de disponibilité pour la RTF d'urgence;
- ❖ Allocation de dépenses personnelles 5\$ par jour, pour l'enfant.

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE POSSIBLE RELIÉE AUX BESOINS DE L'ENFANT

- ❖ Frais dentaires;
- ❖ Médicaments prescrits;
- ❖ Inscriptions scolaires;
- ❖ Certains frais de transport;
- ❖ Lunettes.



Assurances

La RTF est couverte automatiquement par l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESS) en cas de poursuite civile et pour dommages attribuables à l'enfant placé. Celle-ci est complémentaire à vos assurances personnelles.

TOUTE CONDUITE INACCEPTABLE FERA L'OBJET D'UNE ENQUÊTE INTERNE ET/OU POLICIÈRE

Une conduite inacceptable a pour effet de causer un tort, un dommage ou de porter préjudice à l'usager.

Les formes de conduites inacceptables:

- Abus sexuels;
- Corrections physiques;
- Privations des besoins essentiels;
- Atteinte à la dignité et à l'intégrité;
- Comportements provocateurs ou incitatifs (à poser des gestes inacceptables ou à montrer le mauvais exemple);
- Abus de pouvoir;
- Omission (complicité/négligence);
- Violence familiale (verbale ou physique);
- Dénigrement, blessure psychologique;
- Tout traitement discriminatoire par rapport aux enfants des responsables de la ressource et susceptible de porter atteinte à l'enfant placé.



ÉTAPES APRÈS LA PRÉSENTE SÉANCE D'INFORMATION

Pour davantage d'information **nous vous invitons à consulter Les critères d'admissibilité en cliquant sur ce lien puis vous inscrire à la séance de sélection, auprès de la personne ressource dans votre secteur:**

- ❖ Beauce-Sartigan : Mme Marie-Ève Allaire 1-800-421-5516 poste 7829
- ❖ Appalaches : M. Daniel Lacroix 1-866-338-0161 poste 5203
- ❖ Robert-Cliche, Nouvelle Beauce, Etchemins : Mmes Isabelle Turmel 1-800-785-5781 poste 3208 ou Andrée-Anne Cantin poste 3211
- ❖ Chutes Chaudière, Lotbinière : Mme Julie Gaulin 1-866-839-6888 poste 6328
- ❖ Bellechasse, Lévis : Mme Lise Grégoire 1-833-837-9331 poste 2192
- ❖ Montmagny, L'Islet : Mme Josée Pelletier ou Mme Sara Tanguay 1-800-458-3934 poste 4424 ou 4412
- ❖ Séance de sélection de groupe (obligation de se présenter en couple ou seul(e) si monoparental(e));
- ❖ Lors de la sélection, nous vous remettons les documents à compléter;
- ❖ Suite à la sélection si vous êtes retenu, l'évaluation suivra son cours selon les délais mentionnés, lorsque tous les documents sont déposés au dossier;
- ❖ Au cours de toutes ces étapes, le CISSS de Chaudière-Appalaches – Programme Jeunesse peut mettre fin à la démarche d'évaluation.

** Vous avez un an pour compléter le processus.